portant nomination de responsable au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, modifié et complété par le décret n° 2016/128 du 21 mars 2016,

DECRETE:

<u>ARTICLE 1</u>^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat :

INSPECTION GENERALE

<u>Inspecteur n°1</u>: **Monsieur DJODA Elie,** Inspecteur Principal des Affaires Sociales, Matricule 362 997-O, précédemment Inspecteur n°2, en remplacement de Madame NKOTO ANGOULA, née NGONO MBALLA Euphrasie.

<u>Inspecteur n°2</u>: Monsieur NDONGO ESSOMBA Thomas, Inspecteur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, Matricule 561 948-A, précédemment Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, en remplacement de Monsieur DJODA Elie, muté.

ARTICLE 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
VISA

0 5 NOV 2018 U II 1209

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

YAOUNDE, le 1 3 NOV 2018

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Philemon YANG